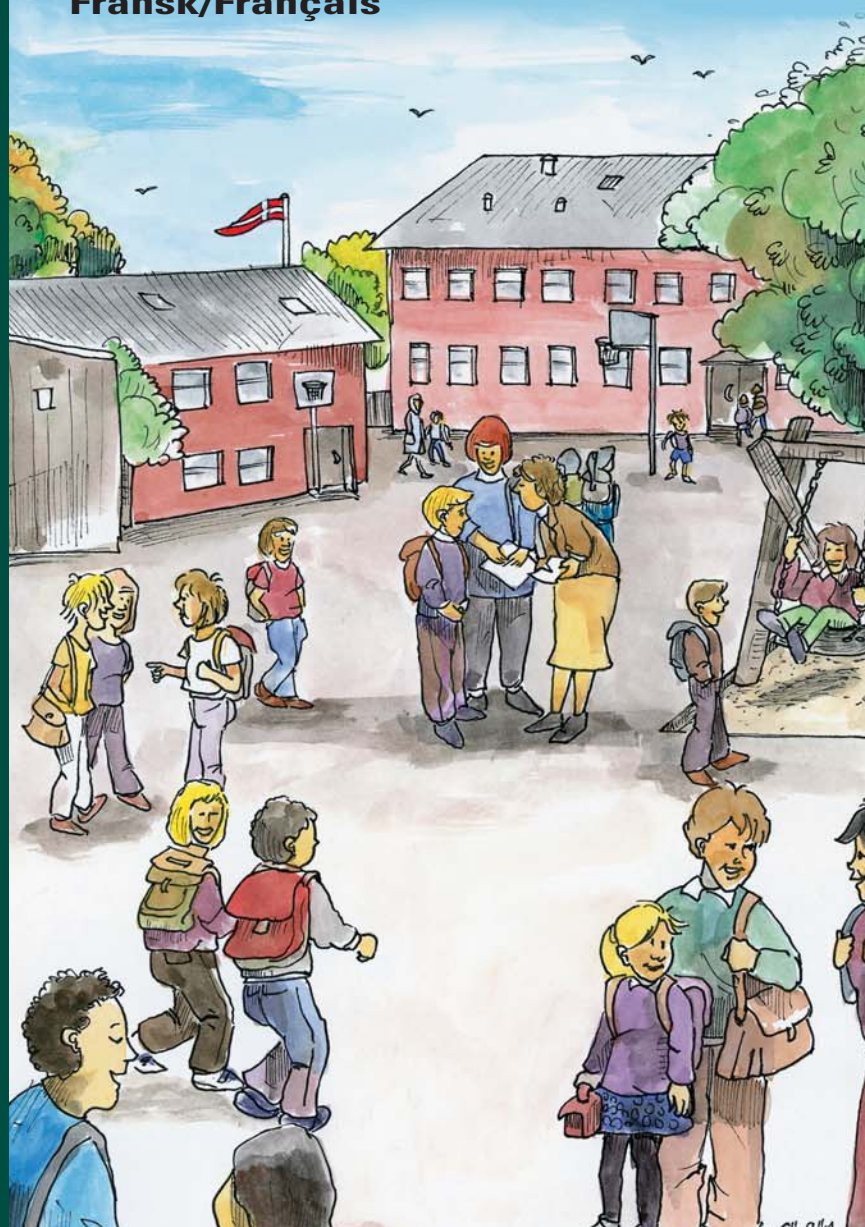


Rettigheder og pligter i folkeskolen

Droits et devoirs à l'école publique

Fransk/Français



Préface

L'école publique doit favoriser les capacités techniques des élèves. Mais à l'école publique, les élèves doivent aussi bien connaître les règles du jeu et les valeurs principales de la société danoise qui se caractérise par la liberté et la démocratie.

Les élèves ne sont pas seulement informés sur la liberté et la démocratie pendant les leçons, la vie scolaire quotidienne est elle-même bâtie sur des valeurs telles que l'égalité et la démocratie.

Tous les citoyens ayant des droits et des devoirs dans la démocratie, l'école, les parents et les élèves ont une série de droits et de devoirs à l'école publique. Ainsi, ils sont tous coresponsables du développement social et technique de l'élève à l'école.

Lorsque tout le monde prend conscience de ses droits et de ses devoirs, ce que l'on peut et doit attendre l'un de l'autre devient plus clair. Ainsi, la première pierre est posée pour un bon dialogue et une coopération fructueuse.

Cet opuscule est créé comme un outil pour la coopération entre les parents et l'école.

A la fin de l'opuscule, vous pourrez lire encore davantage sur les règles de l'école publique, et vous trouverez aussi des informations concernant d'autres publications.



ULLA TØRNÆS

La tâche de l'école

L'école doit réaliser les décrets à propos de la loi sur l'école publique. Cela implique que l'école est tenue de:

- Projeter un enseignement de sorte que chaque élève voie ses besoins de défis techniques sauvegardés et qu'il profite le mieux possible de ses notions
- Préparer l'élève à la participation, à la coresponsabilité, aux droits et aux devoirs dans une société basée sur la liberté et la démocratie
- Projeter l'enseignement de sorte qu'il soit fondé sur la liberté d'esprit, l'égalité et la démocratie
- Coopérer avec les parents au sujet du développement technique et personnel des élèves



C'est-à-dire ...

L'essentiel de l'enseignement de l'école publique est le contenu des matières. L'enseignement doit être projeté de sorte que chaque élève voie ses besoins de défis techniques sauvegardés et qu'il profite le mieux possible de ses notions. Il faut tenir compte du fait que les enfants apprennent de différentes manières et à des rythmes différents, et les enfants ont aussi des besoins différents aux différents niveaux de classe.

Le travail de l'école a pour intention d'offrir aux élèves un enseignement et une formation qui les préparent à la citoyenneté active dans la société danoise. Le but est d'assurer autant que possible que les enfants se débrouilleront bien et auront une vie pleine de sens dans une société démocratique.

C'est pourquoi il est important, par exemple, que les élèves apprennent à:

- Comprendre ce que veut dire “participer, être coresponsables, avoir des droits et des devoirs dans une société basée sur la liberté et la démocratie”
- Fonctionner dans une communauté basée sur la liberté d'esprit, l'égalité et la démocratie
- Bien connaître la culture danoise
- Comprendre les autres cultures

L'enseignement doit prendre son point de départ dans les notions et le stade actuel de développement de chaque élève, de sorte que l'élève puisse se développer au mieux, techniquement ainsi que personnellement.

La coopération entre les parents et l'école est importante parce qu'elle contribue à garantir aux enfants le meilleur profit de l'enseignement scolaire. Cela permet à l'école de mieux savoir ce qui occupe les élèves, quels sont leurs points forts, et comment ils comprennent et apprennent le mieux possible à relever des nouveaux défis. Ce savoir peut aider les instituteurs quand ils préparent l'enseignement. Mais la coopération permet aussi aux parents de connaître et de comprendre la vie quotidienne de l'école. Pour cela, il est important que l'école aspire à faire participer les parents aux réunions, au dialogue entre l'école et la famille, et aux autres activités auxquelles les parents sont invités par l'école.

La responsabilité de l'école

L'école doit:

- Offrir un enseignement qui, dans les cadres donnés, réalise la fin de l'école publique
- Prendre soin des élèves de sorte que les parents puissent laisser leurs enfants à l'école avec confiance
- Réagir si des élèves s'absentent sans la permission du directeur de l'école
- Réaliser l'enseignement nécessaire, par exemple à la maison, si un élève est malade pendant plus de trois semaines
- Garantir l'ordre à l'école
- Contacter les autorités sociales si l'intérêt de l'enfant est menacé



C'est-à-dire ...

Dans ces cadres donnés, chaque école est responsable de la qualité de l'enseignement selon la fin de l'école publique et établie elle-même l'organisation et l'arrangement de l'enseignement.

L'école doit surveiller les élèves pendant le temps de l'enseignement, les récréations, les heures du déjeuner e.t.c. Le temps de l'enseignement est le temps où a lieu l'enseignement. Cela peut être l'enseignement basé sur un horaire ou bien l'enseignement qui a lieu lors des visites hors de l'école, des camps-écoles et autres activités similaires.

L'école doit réagir si l'élève est absent de l'école sans raison valable. Cela se passe d'habitude par la prise de contact avec les parents. Si cela se produit pendant longtemps, l'école peut éventuellement impliquer l'autorité sociale pour apprendre ce qui ne va pas. La dispense de l'enseignement n'est possible qu'avec l'autorisation du directeur de l'école. Cela peut être à l'occasion d'événements familiaux ou de fêtes religieuses qui ont lieu hors des jours de congé.

Si une maladie dure plus de trois semaines, l'école doit garantir que l'élève reçoive l'enseignement nécessaire, à la maison par exemple.

L'école doit prendre garde que tous les élèves se plaisent bien à l'école et que l'enseignement a lieu en bon ordre. Cela implique entre autres choses que l'école doit intervenir au cas de bizutage.

Entre autres choses, devant les élèves du troisième au dixième classe qui ne respectent pas le règlement de l'école, celle-ci peut choisir de:

- Exclure des élèves de l'enseignement jusqu'à une durée d'une semaine
- Transférer des élèves dans une classe du même niveau dans la même école
- Transférer des élèves dans une classe du même niveau dans une autre école

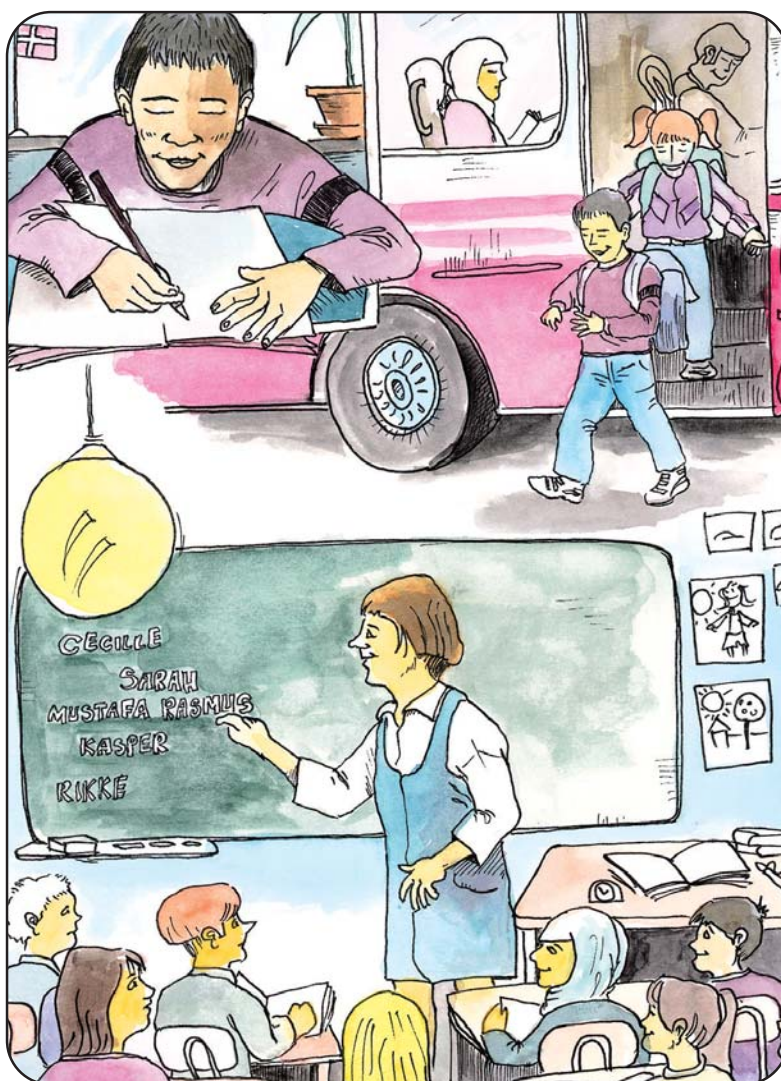
Cela ne peut toutefois arriver qu'au bout d'entretiens préalables avec les parents de l'élève, ou bien à la suite d'une orientation où l'école met les parents au courant que cela va se passer ainsi.

Comme tous les citoyens, le personnel de l'école a le devoir de signaler les parents aux autorités sociales de la municipalité si un enfant est délaissé.

Les droits des écoliers

Selon les règles détaillées, les écoliers ont les droits suivants:

- Le droit à l'enseignement gratuit à l'école publique
- Le droit de suivre les cours à l'école du secteur (il existe des règles spécifiques pour l'enseignerment spécialisé et pour les classes d'initiation)
- Le droit au transport à et de l'école du secteur ou à une autre école à laquelle l'élève est envoyé
- Le droit à l'enseignement supplémentaire
- Le droit à un enseignement spécialisé selon les besoins
- Le droit à l'enseignement en danois en tant que deuxième langue
- Le droit à l'enseignement en langue maternelle (les enfants des citoyens de l'Union Européenne et de la Coopération économique européenne ainsi que les enfants des îles Féroé et du Groenland)
- Le droit de créer un conseil des élèves
- Le droit de changer d'école pendant l'année scolaire



C'est-à-dire ...

A l'école publique, tous les enfants ont droit à l'enseignement gratuit 200 jours par an. Il en est de même pour les élèves de la dixième classe. En ce qui concerne les classes de maternelle, le nombre de jours d'enseignement peut être réduit à 195. Tout le matériel d'enseignement nécessaire doit être mis à disposition gratuitement. Les parents ne peuvent pas être chargés de payer les dépenses concernant l'enseignement ordinaire, exception faite des dépenses alimentaires éventuelles liées à des camps-écoles et à des excursions.

Un enfant est inscrit à l'école dans le secteur scolaire où il habite. Tous les enfants ont le droit d'être enseignés à l'école du secteur dès que l'enseignement éventuel dans une classe d'initiation est terminé. Il est possible de choisir une autre école que celle du secteur si l'école d'accueil accepte d'y inscrire l'élève.

Le conseil municipal est chargé d'assurer un transport gratuit aux élèves habitant loin de l'école, selon les normes suivantes sur la distance entre la maison et l'école:

- Les enfants des cours préparatoires et de la 1.-3. classe: Plus que 2,5 kilomètres
- Les enfants de la 4.-6. classe: Plus que 6 kilomètres
- De la 7.-9. classe: Plus que 7 kilomètres
- De la 10. classe: Plus que 9 kilomètres

Les enfants ayant un chemin plus court pour aller à l'école ont droit au transport gratuit si la route est dangereuse ou s'ils ne sont capables de suivre les cours que par une prise en charge (transport) entre la maison et l'école. C'est le conseil municipal qui décide dans chaque cas. Les dispositions à propos de la distance de l'école et du chemin dangereux pour aller à l'école ne concernent que les élèves habitant dans le secteur de l'école.

Quand un élève change d'école, la nouvelle école juge si l'élève a besoin de soutien technique particulier pendant une période de transition. De plus, l'école peut offrir des cours de rattrapage aux élèves qui, en raison d'absence causée par un congé maladie, en ont besoin.

Les élèves ont droit à des cours spécialisés ou de soutiens pédagogiques spécialisés, dans cette catégorie le transport, s'il y en a besoin. Afin de trouver la meilleure offre possible, le conseil pédagogique-psychologique est impliqué, avec l'école et les parents, pour se concerter sur le soutien nécessaire. Puis c'est au directeur de l'école de décider quelle forme de soutien l'on peut offrir.

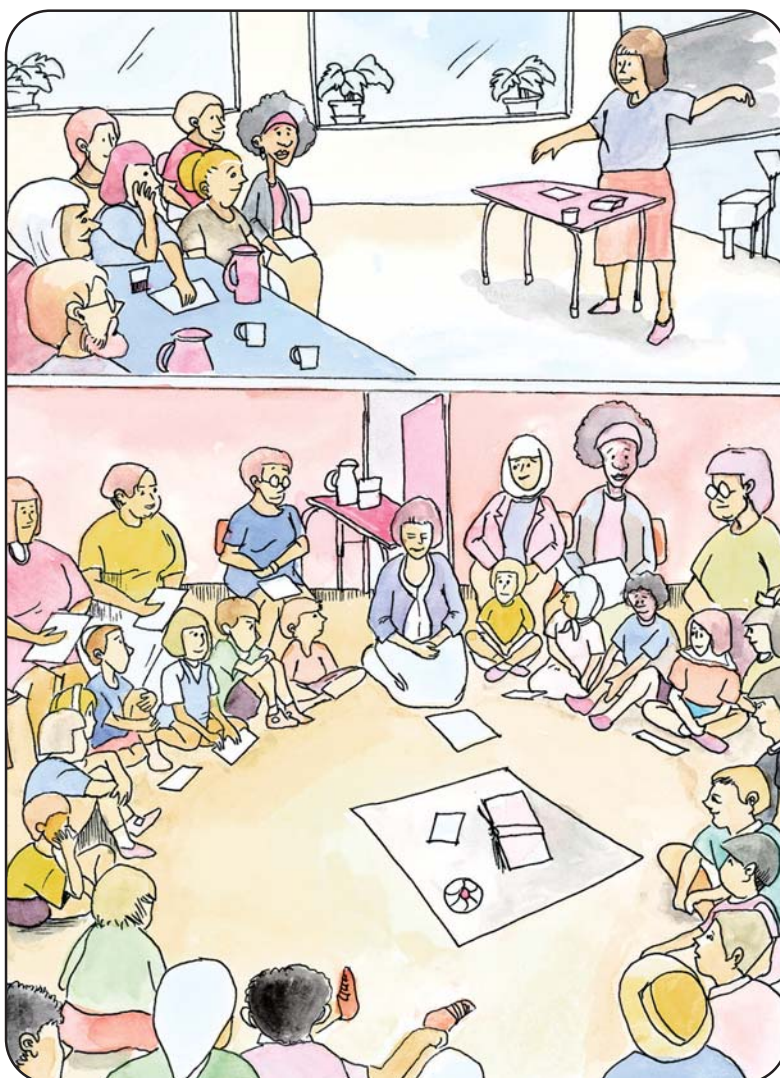
Dans chaque école ayant un cinquième niveau de classe ou plus, les élèves ont le droit de créer des conseils des élèves.

Des cours de danois en tant que langue secondaire sont présentés au besoin aux élèves bilingues des cours préparatoires et de la 1.-10. classe. Les enfants bilingues sont des enfants qui ont une autre langue maternelle que le danois, et qui n'apprennent le danois qu'en entrant à la maternelle ou à l'école. Les élèves qui viennent des pays de l'Union européenne, des pays de la Coopération économique européenne, des îles Féroé et du Groenland ont dans certains cas droit à l'enseignement dans la langue officielle de leur patrie, respectivement le féroïen et le groenlandais.

Les droits des parents

Les parents ont les droits suivants:

- Le droit de prendre contact avec le personnel de l'école, le directeur de l'école et la direction de l'école
- Le droit de savoir à intervalles réguliers où en est l'élève à l'école
- Le droit d'assister aux cours si cela a été convenu
- Le droit de poser leur candidature et de voter aux élections de la direction de l'école
- Le droit de porter plainte au conseil municipal s'ils ne sont pas d'accord avec des décisions concrètes prises par le directeur de l'école concernant leur enfant
- Le droit d'être consulté dans les activités de l'école
- Le droit de faire dispenser leur enfant de l'enseignement de la religion chrétienne sur demande
- Le droit de choisir un enseignement différent que celui offert par l'école publique



C'est-à-dire ...

Tous les parents ont le droit de contacter le personnel de l'école, le directeur de l'école et la direction de l'école s'ils ont des questions au sujet de la scolarité de leur enfant ou des activités de l'école.

Les parents ont le droit d'être mis au courant sur la situation de leur enfant à l'école et de ce qu'il tire de l'enseignement – techniquement, personnellement et socialement. La direction de l'école fixe les principes concernant quand et comment les parents doivent être informés.

Si le règlement existe à l'école, les parents peuvent assister à l'enseignement. Il doit être convenu à l'avance de comment et quand la visite peut avoir lieu.

Les parents ont le droit de poser leur candidature comme représentants des parents et de voter aux élections de la direction de l'école.

Si les parents ne sont pas d'accord sur une décision prise par le directeur de l'école au sujet de leur enfant, ils ont le droit de porter plainte au conseil municipal dans un délai de quatre semaines. La direction municipale prend la décision définitive.

Tous les parents ont le droit de prendre part aux discussions sur la façon dont l'école considère les différents besoins des enfants et des parents concernant la vie quotidienne de l'école.

L'enseignement de la religion chrétienne est important parce qu'il traite des questions communes au genre humain qui sont posées et discutées non seulement dans la chrétienté mais aussi dans d'autres religions et perceptions de la vie. L'enseignement ne vise pas à la prédication mais uniquement à l'information du savoir. Les parents ont le droit de faire dispenser leur enfant de l'enseignement de la religion chrétienne, s'ils font connaître par lettre qu'ils se chargent eux-mêmes d'enseigner la religion à l'enfant.

Les parents peuvent choisir pour leur enfant un enseignement différent que celui offert par l'école publique. Pour réaliser les règles sur l'enseignement obligatoire, il doit équivaloir à l'enseignement à l'école publique. Cela peut être le cas dans une école privée.

Les demandes de l'école aux enfants et aux parents

Les enfants et les parents doivent:

- Prendre soin que l'enseignement obligatoire soit réalisé
- Coopérer avec l'école
- Informer l'école sur les causes de l'absence de l'élève pendant les cours
- Prendre leur part de responsabilité envers le fonctionnement de l'école



C'est-à-dire ...

L'enseignement obligatoire dure 9 ans. C'est-à-dire qu'un enfant doit être enseigné dès l'âge de 6 ou 7 ans, soit à l'école publique, soit dans un autre lieu où l'on offre un enseignement comparable à celui qui est exigé à l'école publique.

La présence des élèves est obligatoire à toutes les leçons et à tous les niveaux, à moins qu'il s'agisse d'une cause d'absence bien valable. Cela regarde aussi les élèves de maternelle et de la dixième classe, même si les élèves de ces deux niveaux ne sont pas concernés par l'enseignement obligatoire.

La bonne coopération entre l'école et la famille est basée sur la participation active de tous les parents et sur un échange égal d'expériences, d'informations et de points de vues concernant le développement de l'élève. Il est important que les parents et l'école soient d'accord sur ce qu'ils peuvent attendre l'un de l'autre, et qu'ils discutent de comment les parents peuvent coopérer au mieux avec le personnel de l'école.

La coopération entre la famille et l'école porte loin en ce qui concerne le contenu et la forme. Il peut être question de discussions entre l'école et la famille, de réunions de parents d'élèves de la classe, et de soirées thématiques sur des sujets essentiels tels que la lecture, la vie sociale de la classe, l'alcool etc. Mais il peut aussi être question de formes de réunions moins formelles telles que le contact par téléphone, la rencontre à la remise des enfants, ou la présence aux excursions.

Avec la permission du directeur de l'école, l'élève peut être dispensé d'enseignement. Pour cela, il est nécessaire que l'école soit toujours informée sur les raisons pour lesquelles l'élève est absent pendant les cours. L'école peut demander un certificat médical si l'élève est absent pendant plus de deux semaines pour cause de maladie.

L'école n'est pas la seule responsable de l'enseignement et de la vie des enfants à l'école – les parents et les élèves le sont aussi.

L'influence des parents

Les parents ont de l'influence sur la vie à l'école, à travers:

- Les activités de la direction de l'école
- Des discussions avec les instituteurs et les pédagogues
- Des réunions de parents d'élèves dans la classe
- Des conseils de parents d'élèves dans la classe
- Des fêtes scolaires, des réunions informatives ou des soirées thématiques pour tous les parents qui ont des enfants à l'école



C'est-à-dire ...

C'est à la direction de chaque école de décider les principes de coopération entre la maison et l'école. Ces principes peuvent avoir un but minimal concernant les nombres d'entretiens entre l'école et la famille et les activités sociales dans chaque classe. La plupart des écoles invitent les parents à un entretien à l'école une ou deux fois par an. Le but de ces entretiens est tel que les parents, les instituteurs et éventuellement les pédagogues ont la possibilité de raconter leurs points de vues sur le développement personnel, social et technique de chaque enfant – et comment ils peuvent soutenir le développement continu de l'enfant.

Aux réunions annuelles de tous les parents d'élèves, un dialogue direct est rendu possible entre les parents et les instituteurs, sur des sujets essentiels concernant le développement de la classe. Cela peut porter sur la vie sociale dans la classe, le but, la forme et le contenu de l'enseignement, et cela peut porter sur les moyens de développer la coopération entre les parents et les instituteurs de la classe. Dans beaucoup d'écoles, on choisit un conseil de parents d'élèves dans chaque classe. Avec le professeur principal de la classe, ce conseil peut organiser des réunions de parents, discuter des sujets d'intérêt général pour la classe, tels que les arrangements de la classe, des arrangements collectifs sur la consommation d'alcool, la délinquance etc. De plus, le conseil des parents peut offrir d'organiser des excursions et des fêtes pour les enfants. L'école, ainsi que la direction de l'école peuvent prendre l'initiative de faire des fêtes, des réunions d'informations ou des soirées thématiques pour tous les parents de l'école. Il peut s'agir de la grande fête périodique où les élèves, les parents et le personnel de l'école font la fête ensemble. Cela peut être des réunions sur des sujets que l'école souhaite discuter avec le groupe de parents entier. Par exemple, il peut être question des conférences collectives sur les valeurs de l'école, les conditions et le développement des enfants, ou cela peut être des réunions de dialogue sur la vie quotidienne et le développement de l'école.

Les parents peuvent aussi avoir de l'influence sur le développement des enfants en mettant leur propre expertise à disposition, par exemple en tant qu'enseignants externes ou au sujet de l'orientation sur l'éducation, l'occupation et le marché du travail, et en offrant de mettre des stages à la disposition des élèves.

Les parents n'ont pas d'influence directe sur les lois et les règles supérieures concernant l'école publique. Les lois et les règles sont fixées ainsi:

- Le Parlement danois décide la loi de l'école publique qui concerne toutes les écoles publiques du pays
- Le ministère de l'Education nationale donne des règles obligatoires concernant toutes les écoles publiques du pays
- Les communes et les conseils généraux fixent des buts et des cadres à propos des activités des écoles locales dans le cadre de la loi de l'école publique
- La direction de l'école fixe les principes touchant aux activités de chaque école

Le conseil municipal fixe les cadres et les lignes à suivre à propos de la manière dont doivent agir les écoles selon les demandes de la loi de l'école publique. Cela veut dire par exemple que c'est la direction de l'école qui fixe des principes concernant le partage des leçons sur chaque niveau.

Des exemples de sujets dans la coopération entre l'école et la famille



“En plus, le professeur principal de la classe a déjà été contacté par quatre autres parents qui eux aussi souhaitent que leurs enfants soient dispensés d’école, en raison de vacances de ski à de différentes dates pendant le mois de janvier. Cela veut dire que la cohérence de l’enseignement est rompue, pour les enfants impliqués et les enfants avec qui ils doivent coopérer.”

Jours libres ou vacances pendant les cours

Au milieu du mois de décembre, Line va donner son cahier au professeur principal de la classe. Les parents de Line demandent qu'elle soit dispensée d'enseignement la première semaine après les vacances de Noël, car la famille va faire du ski en Norvège. Le professeur principal de la classe donne le cahier au directeur de l'école, celui qui prend les décisions sur la dispense des élèves de l'enseignement.

Il demande au professeur principal de la classe s'il y a des circonstances spécifiques à prendre en considération. Elle rappelle que la classe va commencer à travailler sur un thème nouveau après Noël et que l'introduction entière aura lieu pendant la première semaine. Cela veut dire que Line, le cas échéant, manquera l'information collective, les films, les enseignants externes et les visites. De plus, le professeur principal a déjà été contacté par quatre autres parents qui eux aussi souhaitent que leurs enfants soient dispensés d'école en raison de vacances de ski à différentes dates pendant le mois de janvier. Cela veut dire que la cohérence de l'enseignement est rompue, pour les enfants impliqués et les enfants avec qui ils doivent coopérer.

Voilà pourquoi le directeur de l'école décide que Line ne peut pas être dispensée d'école et recommande aux parents de Line qu'ils voyagent pendant les vacances scolaires d'hiver.



**“Le camp-école
fait partie de l’enseignement
et donne aux élèves la possibilité
d’avoir des aventures et des
expériences concrètes.
L’enseignement se déroule
dans des cadres sûrs – sous
l’instruction et la surveillance
de l’instituteur.”**

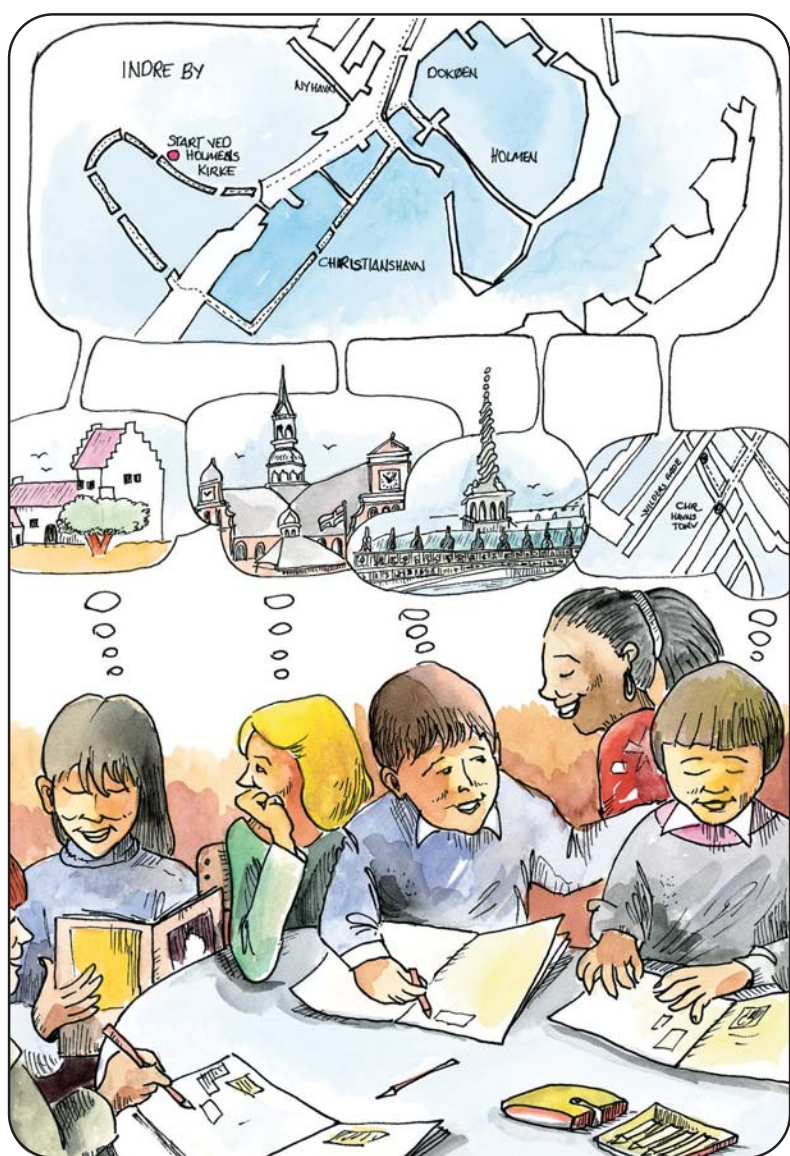
Le camp-école – un enseignement différent

La classe de sixième prépare un camp-école avec l'instituteur. Ils vont passer trois jours à l'île de Fur. Le but du camp-école est que les élèves prennent connaissance de la terre comme matière. L'excursion va provoquer la curiosité des élèves, les étonner et les amener à poser des questions qu'ils voudraient étudier et auxquelles ils voudraient répondre.

Ils vont comprendre comment les différentes couches de terre sont stratifiées dans les pentes d'argile, et comment la période glaciaire a formé la nature. Ils vont remarquer la différence entre les types de terre et voir qu'ils peuvent prendre l'argile directement dans la nature et la façonner. Au musée de l'île, ils vont regarder des fossiles extraits des pentes d'argile. Ils vont comprendre que la terre contient un grand nombre d'informations sur le passé.

Le camp-école fait partie de l'enseignement et donne aux élèves la possibilité d'avoir des aventures et des expériences concrètes. L'enseignement se déroule dans des cadres sûrs – sous l'instruction et la surveillance de l'instituteur.

Les questions d'ordre pratique sur la nourriture, le séjour et le couchage sont discutées d'avance avec les parents, pour que tout le monde puisse être rassuré en envoyant leurs enfants à l'excursion.



**“Le but est que tout
le monde comprenne le sujet
commun, d’une part à travers
leur propre travail et d’autre part
en prenant connaissance du
travail des autres.”**

L'enseignement dans la classe et à l'extérieur de la classe

Les élèves de la cinquième classe étudient leur terrain local. Ils ont posé une série de questions auxquelles ils voudraient avoir la réponse, par exemple:

- Qu'est-ce que cela va signifier pour la ville que l'on ait projeté de construire une autoroute autour de la ville, et qui a décidé qu'il y aura une autoroute?
- Pourquoi il y a-t-il les moyens de payer encore une église mais non pas une salle de sport?

Les enfants vont étudier les problèmes qui les occupent le plus. Puis ils vont décrire comment ils vont trouver une réponse à leurs questions, et comment ils vont transmettre leurs connaissances aux autres élèves de la classe. Le but est que tout le monde comprenne le sujet commun, d'une part à travers leur propre travail et d'autre part en prenant connaissance du travail des autres.

Ce type d'activité exige beaucoup des élèves. Bien sûr, c'est à l'instituteur d'être responsable de l'enseignement, mais au fur et à mesure, les élèves doivent apprendre à prendre part au processus de décision et d'assumer une coresponsabilité, pour soi-même et les autres.

L'enseignement permet aux élèves d'étudier à la fois de différentes façons et d'être confronté à des problèmes qui se posent différemment. L'enseignement doit prendre son point de départ dans les intérêts, les notions et le stade de développement actuel de chacun des élèves.

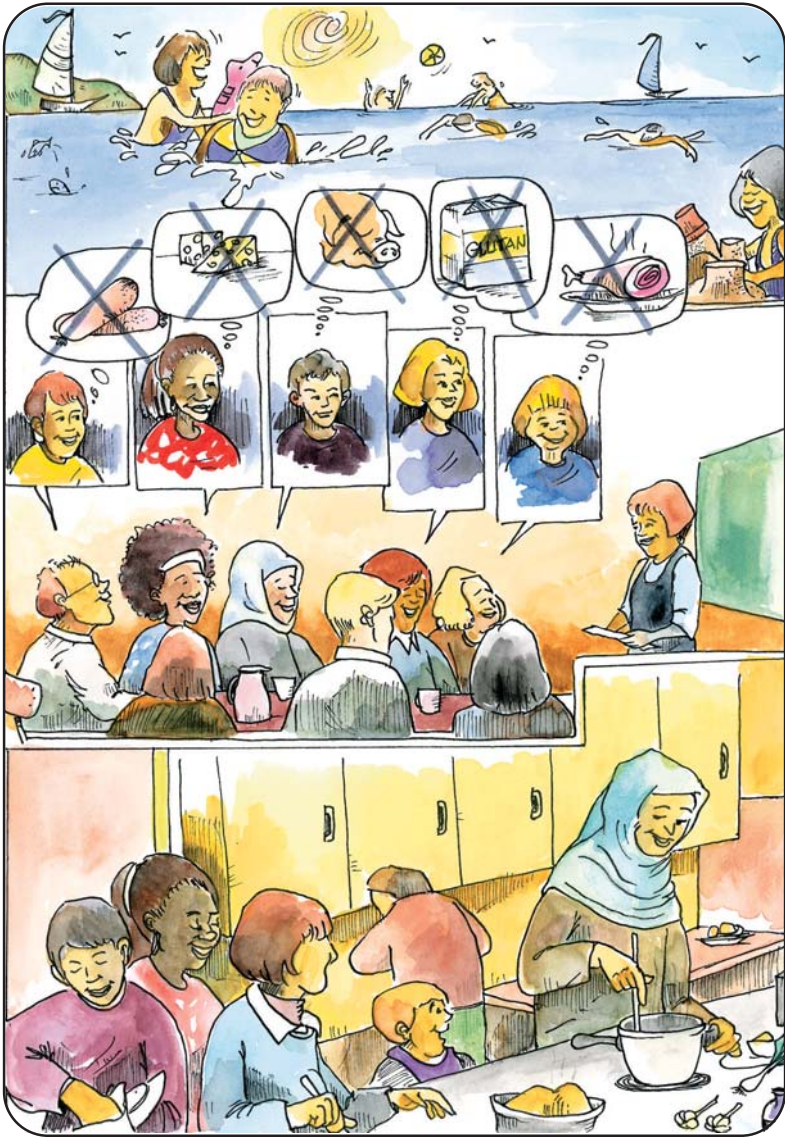


**“Ils discutent un
peu sur ce qu’il faut faire.
Au fur et à mesure, ils arrivent
à une série de propositions
différentes.”**

Le bain

Hanardi est triste après le cours de sport. Lorsque l'instituteur lui demande ce qui la rend triste, elle lui dit qu'elle ne peut pas se baigner avec les autres enfants sans vêtements. Ils parlent un peu de ce qu'il faut faire. Au fur et à mesure, ils arrivent à une série de propositions différentes. Par exemple, Hanardi peut utiliser la cabine de l'instituteur, elle peut sortir prendre sa douche dix minutes avant les autres enfants, elle peut garder ses sous-vêtements en se baignant (et apporter des sous-vêtements de rechange), ou peut-être que l'on pourra monter des rideaux de bain devant les douches?

L'instituteur discute de ces possibilités avec le directeur de l'école et les parents d'Hanardi. Ils concluent que la meilleure solution serait de monter des rideaux de bain dans les cabines de douche.



**“L’instituteur doit
connaître les considérations
à prendre pendant l’enseignement.
Il doit savoir quels sont les produits
alimentaires qu’il faut éviter
et quels sont ceux qui
peuvent éventuellement
remplacer des produits
traditionnels.”**

Cours d'alimentation

Après les grandes vacances, la classe va suivre des cours d'alimentation. L'instituteur se rend compte qu'il faut prendre de différentes considérations dans cette classe: Gitte est hypersensible au gluten. La religion de Michael l'interdit de manger des aliments qui contiennent du plasma sanguin. Lene est végétarienne. Et Babak ne doit pas manger de porc.

Il est nécessaire que les cours d'alimentation, comme matière, soient discutés à une réunion de parents. L'instituteur doit connaître les considérations qu'il faut prendre pendant l'enseignement. Il doit savoir quels sont les produits alimentaires qu'il faut éviter et quels sont ceux qui peuvent éventuellement remplacer des produits traditionnels. Il faut qu'elle prenne connaissance du savoir des parents, afin de pouvoir différencier l'enseignement pour que tout le monde soit protégé.

De différents accords s'établissent avec les parents sur la division des activités. La mère de Gitte veut prendre soin elle-même que Gitte apporte des ingrédients spéciaux pour qu'elle puisse faire sa propre cuisine. Pour cela, il faut qu'elle sache ce que les élèves vont faire pendant les cours. La mère de Babak voudrait faire part d'un projet où les enfants doivent étudier un thème sur la cuisine arabe.

A la réunion, on parvient à trouver une solution qui satisfait tout le monde. C'est une solution qui apporte de l'inspiration à l'enseignement et aux nouveaux aspects de la coopération des parents.

L'école publique et ses fins

Avec le concours des parents, la tâche de l'école publique est d'encourager la connaissance, l'habileté, les méthodes de travail et de formes d'expression chez l'élève, ceci contribuant au développement personnel de l'élève dans différents domaines.

L'école publique doit chercher à créer des cadres tels pour l'expérience, l'activité et l'approfondissement, que les élèves développent la connaissance, l'imagination et l'envie d'apprendre, et cela de telle sorte qu'ils aient confiance en leurs possibilités et en leur acquis pour pouvoir prendre des décisions et agir.

L'école publique doit faire connaître aux élèves la culture danoise et aider à leur compréhension des autres cultures et du jeu conjugué entre l'homme et la nature. L'école prépare les élèves à la participation, à la coresponsabilité, aux droits et devoirs d'une société basée sur la liberté et la démocratie. L'enseignement et la vie quotidienne même de l'école doivent donc se baser sur la liberté d'esprit, l'égalité et la démocratie.

L'école publique est une tâche communale. Le conseil municipal est responsable de ce que tous les enfants de la commune puissent bénéficier d'un enseignement gratuit à l'école publique. Le conseil municipal fixe les buts et les cadres des activités de l'école selon cette loi.

Dans ces cadres, chaque école est responsable de la qualité de l'enseignement conformément aux fins de l'école publique, et établie elle-même l'organisation et la préparation de l'enseignement.

Les élèves et les parents coopèrent avec l'école à la réalisation des fins de l'école publique.

Pour en savoir encore plus

Sur le site du ministère de l'Education nationale (www.uvm.dk) vous pouvez trouver de la littérature approfondie

Sous “Love og regler” et “Folkeskolen” vous pouvez trouver entre autres choses

Bekendtgørelse af lov om folkeskolen (Folkeskoleloven)

Des décrets sur, entres autres choses:

Bekendtgørelse om formålet med undervisningen i folkeskolens fag og obligatoriske emner med angivelse af centrale kundskabs- og færdighedsområder

Bekendtgørelse om tilsyn med folkeskolens elever i skoletiden

Bekendtgørelse om befordring af elever i folkeskolen

Bekendtgørelse om foranstaltninger til fremme af god orden i folkeskolen

Bekendtgørelse om valg af forældrerepræsentanter til skolebestyrelser i folkeskolen

Bekendtgørelse om sygeundervisning for elever i folkeskolen og visse private skoler

Bekendtgørelse om folkeskolens undervisning i dansk som andetsprog

Bekendtgørelse om folkeskolens modersmålsundervisning af børn fra medlemsstater i Den Europæiske Union, fra lande, som er omfattet af aftalen om Det Europæiske Økonomiske Samarbejdsområde, samt fra Færøerne og Grønland

Bekendtgørelse om folkeskolens specialpædagogiske bistand til småbørn

Bekendtgørelse om faget tegnsprog i folkeskolen

Bekendtgørelse om folkeskolens specialundervisning og anden specialpædagogiske bistand

Des directives sur, entre autres choses

Vejledning om tilsyn med folkeskolens elever i skoletiden

Vejledning om foranstaltninger til fremme af god orden i folkeskolen

Vejledning om ekskursioner, lejrskoler og skolerejser mv. i folkeskolen

Vejledning om folkeskolens indsats over for elever, hvis udvikling kræver en særlig hensyntagen eller støtte

Sous “Udgivelser”, “Online publikationer” et “Grundskolen” vous pouvez trouver entre autres choses

Elever der forstyrrer undervisningen for sig selv og andre i folkeskolen.
Redegørelse til Folketinget

Faghæfter om samtlige fag i folkeskolen www.klaremaal.uvm.dk

Handicappede elever i idrætsundervisningen

Heldigvis er vores skole for alle

Læsning – hvordan får vi godt begyndt?

Mobning skal ud af skolen

Skolebestyrelsen – i alt 8 hæfter

Skolebestyrelsesvalg 2001. En håndbog

Skolen og specialundervisning – om at lave individuelle undervisningsplaner

Tosprogede børn og unge – 4 års skoleudvikling

Undervisning af elever med læsevanskeligheder

Undervisning af elever med synshandicap

Undervisning af elever med tale/sprogvanskeligheder

Kulør på skoleudvikling

Rettigheder og pligter i folkeskolen / Fransk

Tegninger: Hasan Güngör

Grafisk tilrettelægning: Schwander Kommunikation

1. udgave, 1. oplag, november 2002: 1.300 stk.

ISBN 87-603-2226-8

ISBN (WWW) 87-603-2228-4

Udgivet af Undervisningsministeriet, Område for grundskole og folkeoplysning

Bestilles (UVM 5-415) hos:
Undervisningsministeriets forlag
Strandgade 100 D
1401 København K
Tlf. nr. 3392 5220
Fax nr. 3392 5219
E-mail: forlag@uvm.dk
eller hos boghandlere

Tryk: Franzen Offset A/S

Printed in Denmark 2002